

Port du Crouesty – 56640 Arzon Tel 02 97 53 78 07 / Fax 02 97 53 61 35 http://www.ycca.fr / ycca@wanadoo.fr

LA DUO DU CROUESTY 2018 INSTRUCTIONS DE COURSES

Port du Crouesty - Baie de Quiberon

Port-Navalo Marées 2018:

25 août : BM 11 h 32 coef : 71 / PM 17 h 34 coef : 75 26 août : BM 12 h 06 coef : 78 / PM 18 h 04 coef : 80

1 REGLES

1.1 La régate sera régie par :

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017 – 2020, y compris les termes indiqués dans la définition de règle en (d, e et f)

- 1.2 La régate est classée en catégorie C de publicité.
- 1.3 À partir de l'heure légale du crépuscule (30 minutes après l'heure locale de coucher du soleil) les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par le RIPAM.
- 1.4 La langue officielle de l'épreuve est le français.

2 **INSCRIPTIONS**

- 2.1 Cette épreuve est ouverte aux croiseurs jaugés HN OSIRIS 2017 d'un groupe brut supérieur à 10 Ils seront en conformité avec leur jauge et en règle avec l'acte de francisation et les affaires maritimes. (Catégorie de navigation C minimum exigée)
- 2.2 Il est rappelé que tout concurrent doit être licencié 2018 à la FFV pour les équipages français. La licence compétition est obligatoire ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.

A la confirmation des inscriptions le skipper devra remettre au secrétariat du Comité de Course :

- la liste d'équipage complète,
- Les licences valides du skipper et de son équipier ou une photocopie de celle-ci
- la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- le certificat de jauge HN OSIRIS 2018
- le montant de la participation aux frais
- photocopie de l'assurance du bateau pour cette régate
- 2.3 En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou non ou de continuer à courir ou non. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées à l'article 1.1 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

- 2.4 Le système d'identification est celui décrit dans la règle 77 et l'annexe G des RCV. Par ailleurs, les concurrents devront arborer dans leur pataras le pavillon distinctif de classe : une flamme blanche à la confirmation d'inscription.
- 2.5 Règle de protection de l'environnement : un bateau ne devra jeter aucun détritus dans l'eau. Les détritus pourront être déposés dans les containers du port prévus à cet effet.

3 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel placé sous l'entrée du Yacht Club Crouesty Arzon.

4 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard deux heures avant le départ le jour de son entrée en vigueur.

Sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20 h 00 la veille du jour où il prendra effet.

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât situé sur la terrasse de la capitainerie du port du Crouesty.
- 5.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 45 minutes après que l'Aperçu ait été affalé ».

6 PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 24 août	14 H / 18 H	Confirmation des Inscriptions avec les Instructions de Courses
Samedi 25 août	08 H 30	Confirmation des Inscriptions avec les Instructions de Courses
	10 H 15	Briefing des Skippers et émargements au YCCA
	11 H 30	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses à suivre
	19 H 00	Soirée des Equipages
Dimanche 26 août	09 H 00	Briefing des Skippers et émargements au YCCA
	10 H 00	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses à suivre
	16 H 30	Distribution des prix au club house

7 PAVILLON DE CLASSE

Le pavillon de classe est la FLAMME BLANCHE.

8 ZONE DE COURSE

La zone de course est située en Baie de Quiberon.

9 PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **ANNEXE 1**, le parcours du jour sera défini par la flamme numérique qui sera hissée sur le bateau comité.
- 9.2 Le cap compas approximatif de la première marque sera, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.

10 MARQUES

Les marques sont des bouées cylindriques jaunes, ou des bouées cardinales.

11 DEPART

Les départs décalés (Temps sur distance) seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

L'organisation se réserve la possibilité d'un départ groupé en flotte.

Les ordres de départ avec décomptes seront si possible annoncés par VHF.

11.1 Le premier départ du premier bateau de chaque course sera donné comme suit :

Temps	Signaux	Signification
5'	Flamme blanche, avec un signal sonore	Avertissement
4'	Soit le pavillon I, soit le Z, soit le I et le Z, soit	Préparatoire
	le noir,	
	déferlé avec un signal sonore	
1'	Amenée de I ou de Z ou de noir,	Dernière minute avant le départ
	avec un signal sonore long	
0	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ

- 11.2 Pour les parcours, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât arrière du bateau comité à laisser à tribord et le côté parcours de la marque de départ à laisser à bâbord.
- 11.3 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV.
- 11.4 Quand un bateau viseur est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle et aucun voilier ne peut naviguer entre lui et la marque de départ depuis le signal préparatoire jusqu'au signal de départ, ni passer entre lui et la marque pour revenir prendre le départ conformément à la règle 30.1 ainsi modifiée.

12 BATEAUX POINTEURS AUX MARQUES

Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque. A l'arrivée, un bateau pointeur pourra être stationné à proximité de la ligne d'arrivée. Quand il est à poste, un bateau pointeur arbore une flamme Y.C.C.A. L'absence de bateau pointeur ou de signal ne peut donner lieu à demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1 (a).

13 ARRIVEE

13.1 Pour les parcours, les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât le plus arrière du bateau du comité de course portant un pavillon orange et arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée définie dans l'Annexe 1 parcours.

14 SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Le système de pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est la <u>Règle 44.2 des RCV</u> (Pénalité de 2 Tours). Tous les concurrents ayant effectué une pénalité de rotation pour une règle du chapitre 2 doivent déposer une reconnaissance écrite dans le délai prescrit au § 17.1 des présentes I.C.
- 14.2 Départ anticipé: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la manche concernée une pénalité en temps de 30 mn, ceci modifie les règles 30 des RCV 2017/2020.

15 TEMPS LIMITE

15.1 Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans les <u>30 minutes après l'arrivée du cinquième</u> sont classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV.

16 RECLAMATIONS

- 16.1 Délai : Le yacht qui réclame doit remettre sa déclaration au secrétariat du Club House dans l'heure où il finit la course, après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception et en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.
- 16.2 Le dernier paragraphe de l'article 15.1 et l'article 20.1 des présentes instructions de course ne pourront faire l'objet de réclamations entre concurrents. Ceci modifie la règle 60.1 (a) des RCV.

17 CLASSEMENT

17.1 La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliquera. La plus mauvaise course sera retirée à partir de quatre courses courues, Ceci modifie l'annexe 2.1 des RCV »

18 **JAUGE**.

- 18.1 Chaque bateau doit se conformer à la jauge HN Osiris habitables 2018.
- 18.2 Des contrôles de jauge sont à la discrétion de l'organisation durant toute la durée de l'épreuve à terre ou à la fin de chaque manche.

19 **SECURITE**

- 19.1 Contrôle de sortie et de retour des voiliers : Emargement à partir de listes de concurrents au départ. L'émargement sera clos <u>30 minutes après le premier signal d'avertissement</u>. Le non-respect de l'émargement entraînera une pénalité de 10% du nombre des inscrits. La pénalité s'appliquera à la première course courue du jour. Au retour à terre, pas d'émargement. L'arrivée et les abandons <u>signalés</u> servent au contrôle de fin de course.
- 19.2 Abandon: Tout concurrent qui abandonne <u>doit le signaler</u>, si possible à un bateau du comité de course ou par VHF au comité de course et <u>obligatoirement</u> par écrit, dès son retour à terre, faute de quoi, le jury pourra prononcer son exclusion de l'épreuve.
- 19.3 Le canal de vacation radio sera le 71. La VHF à bord est obligatoire.
- 19.4 Matériel de sécurité : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur.

Le PCC:

Marc EYMOND: 06 62 36 70 09

Adjoint: James REUTIN

Le PCP:

Paul Edouard DESPIERRES

Adjoint: Yves KUNA

ANNEXE N°1

PARCOURS NORD N° 1 (25.5 milles)

Départ : EPIEU

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Epieu à laisser à bâbord

Bouée jaune Y.C.C.A (N°1) à 1.5 milles au Nord	à laisser à bâbord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.2 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.4 milles
Rocher « La Vieille »	à laisser à bâbord	5.1 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.7 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	4.2 milles
Bouée jaune Y.C.C.A (N°1)	à laisser à bâbord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.2 milles
<u>Arrivée</u>		1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS NORD-EST N° 2 (26.7 milles)

Départ : SUD MEABAN

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée jaune YCCA (N°1) à 1.5 milles au Nord-est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.7 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	5.7 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien danger isolé LA SOURIS	à laisser à tribord	4.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)	à laisser à bâbord	5.0 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) au Nord-est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	2.2 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	0.9 mille

Arrivée 3.2 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS NORD-EST N° 2 S (16.3 milles)

Départ : SUD MEABAN

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée de dégagement à laisser à bâbord 0.3 mille

Bouée cardinale Sud Quiberon à laisser à bâbord 5.3 milles

Bouée cardinale Sud La Chimère à laisser à bâbord 6.8 milles

Bouée Danger Isolé l'Epieu à laisser à bâbord 0.9 mille

Arrivée 3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS EST N° 3 (26.4 milles)

Départ : SUD MEABAN

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée jaune YCCA (N°1) à 1.5 milles dans l'Est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	6.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.7 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée jaune YCCA (N°1)	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.5 milles
<u>Arrivée</u>		1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS SUD-EST N°4 (24.7 milles)

Départ : BAIE DE KERJOUANNO

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) mouillée dans le 135° à 1 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.1 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	4.2 milles
Bouée jaune YCCA de départ (N°1)	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	1.8 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	2.4 milles

<u>Arrivée</u> 3.3 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS SUD N°5 (25.3 milles)

Départ: SUD MEABAN

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Le Rocher de « La Vieille »	à laisser à bâbord	6.6 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.7 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	4.1 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	0.9 mille
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles
<u>Arrivée</u>		1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS SUD-OUEST N°6 (25.6 milles)

Départ : BAIE DE KERJOUANNO

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune (N°1) dans le 135° à 1 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.0 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien danger isolé LA SOURIS (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à tribord)	à laisser à bâbord	3.7 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.7 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) de départ	à laisser à bâbord	2.6 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à bâbord	2.5 milles
<u>Arrivée</u>		3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS OUEST N°7 (26.1 milles)

<u>Départ : BAIE DE KERJOUANNO</u>

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) dans le 135° à 1.7 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	1.8 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien Danger Isolé La Souris (en laissant la bouée cardinale sud des buissons à tribord)	à laisser à bâbord	3.7 milles
Bouée Danger Isolé Bugalet	à laisser à bâbord	3.0 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	2.4 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.9 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) de départ	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	1.8 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à bâbord	2.5 milles
<u>Arrivée</u>		3.0 milles

PARCOURS OUEST N°7 S (16.1 milles)

Départ : BAIE DE KERJOUANNO

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) dans le 135° à 1.7 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée de dégagement à laisser à bâbord 0.3 mille
Bouée Danger Isolé l'Epieu à laisser à tribord 2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon à laisser à tribord 6.6 milles
Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord 5.0 milles

Arrivée 1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS NORD-OUEST N°8 (26.4 milles)

<u>Départ : EPIEU</u>

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Epieu à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	5.0 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée Danger Isolé Bugalet	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien Danger Isolé La Souris	à laisser à tribord	3.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)	à laisser à tribord	3.7 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	2.4 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à bâbord	0.9 mille
Arrivée		3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

PARCOURS NORD-OUEST N°8 S (13.8 milles)

Départ : EPIEU

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Epieu à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord 2.5 milles Bouée cardinale Sud Quiberon à laisser à tribord 5.0 milles Bouée cardinale Nord Quiberon 1.6 milles à laisser à tribord Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord 1.7 milles (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)

Arrivée 3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

	PARCOURS N° 9 TOUR DE HOUAT TRIBORD (22.5 mn)
--	---------------------------------------	----------

bateau comité à Départ laisser à En Baie de Kerjouano IC 11.2 (sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal) bâbord et **ER YOCH** à laisser à tribord une à laisser à Bâbord bouée MENER HAUTELIGUET (danger isolé) à laisser à tribord cylindriqu MARQUE VIRTUELLE position approximative: 47.21.900 et 002.57.800 à laisser à tribord e jaune à LE POT DE FER à laisser à Bâbord laisser à LE ROULEAU à laisser à tribord tribord à à laisser à tribord 0,3 MN **BONNENN BRAZ** à laisser à Bâbord au SW LE GRAND COIN de la

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

verte n°1 du chenal

Bouée

<u>Arrivée</u> Entre le

PARCOURS N°10 TOUR DE HOUAT BABORD (22.5 mn)

En Baie de Kerjouano IC 11.2 (sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal) LE GRAND COIN à laisser à tribord **BONNENN BRAZ** à laisser à Bâbord LE ROULEAU à laisser à Bâbord LE POT DE FER à laisser à tribord MARQUE VIRTUELLE position approximative: 47.21.900 et 002.57.800 à laisser à Bâbord à laisser à Bâbord MEN ER HAUTELIGUET (danger isolé) à laisser à tribord **ER YOCH** à laisser à Bâbord